

spéciales de conservation à celles qui peuvent recevoir de nombreux visiteurs. L'étendue de chaque zone varie selon le caractère et le but du parc. La partie du parc classée «zone de conservation spéciale», peut présenter des caractéristiques naturelles et des particularités du point de vue humain qui, étant donné leur fragilité, demandent à être soigneusement protégées.

La plus grande partie d'un parc national est réservée à la «zone de récréation en pleine nature» où seules certaines activités sont autorisées, promenade et camping (dans certaines conditions) par exemple. Routes et chemins sont planifiés avec soin et leur nombre est réduit au minimum afin de tenir compte du caractère du parc et des objectifs fixés pour son aménagement.

Les terrains de camping, les services de transport en commun, les centres d'interprétation et les installations récréatives sont limités aux secteurs consacrés aux loisirs de plein air en général. Bien que la loi permette l'ouverture de certains établissements commerciaux à l'intérieur de la plupart des parcs, on en encourage l'installation à l'extérieur.

Administration

L'administration des parcs nationaux du Canada relève de Parcs Canada, service du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. On compte cinq régions administratives: l'Ouest, les Prairies, l'Ontario, le Québec et l'Atlantique.

L'administration de chaque parc relève d'un surintendant qui dirige une équipe comprenant les gardiens chargés de veiller à la protection des lieux, les naturalistes, ainsi que les autres employés administratifs, les préposés à l'entretien et le personnel des services aux visiteurs.

Grâce aux données fournies par l'inventaire des ressources et aux études spéciales sur l'écologie (vie animale et végétale, géomorphologie, sol, géologie et climat) les naturalistes élaborent à l'intention des visiteurs des programmes qui leur permettent de comprendre et d'apprécier les particularités des parcs nationaux. Ces programmes prévoient notamment des excursions, des randonnées avec ou sans guide, des présentations de films et de diapositives accompagnées de causeries, des expositions, et la distribution de brochures.